# TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville... Tél. 9-85
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte
(En face du Conditionnement)

### AUX INNOVATEURS DE CHOSES UTILES

Depuis quelque temps, « Le Journal de Roubaix », dans sa chronique de Tourcoing ne fait que réclamer des choses très urgentes et des améliorations à faire dans notre ville.

D'accord avec les « Amis de Tourcoing » il va son train.

D'après les dires, il faudrait faire de Tourcoing en six mois, ce qu'ils n'ont pas fait pendant quatre années, ces Messieurs qui étaient à la tête de l'Hôtel de Ville.

Si réellement, l'ancienne Administration avait voulu, elle aurait élargi la rue du Triangle, fait paver les rues qui ne le sont pas, mis de la lumière là où il n'y en a pas, de l'électricité le long du Boulevard Gambetta.

Pourquoi n'a-t-elle point fait toutes ces choses si utiles réclamées par le journal à sa dévotion ?

Elle devait même faire des choses plus grandioses et même colossales, un tunnel et métro entre les trois villes Lille-Roubaix-Tourcoing, et peut-être aussi une ligne aérienne qui passerait par Armentières, des aéroplanes pour le transport des colis et lettres *urgentes*, etc., etc.

Et malheureusement les électeurs tourquennois n'ont pas eu confiance en eux parce qu'ils voulaient trop en faire, et le 10 mai 1925 ils envoyèrent tous ces beaux parleurs avec leurs amis de Tourcoing et les inventeurs du métro à la recherche d'une colonie où ils pourraient se guérir de leur folie de grandes choses alors qu'il y a encore des malheureux dans les baraques.

### UNE ARRESTATION

Pour infraction à un arrêté d'expulsion l'agent de sûreté Henri Dalle a mis en état d'arrestation Devlos Marguerite, 30 ans, domicilié à Mouscron, 22, rue de Roubaix. Cette femme fait en outre l'objet d'une instruction ouverte par M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement pour vols commis au préjudice de plusieurs personnes chez lesquelles elle a été occupée comme femme de ménage. L'inculpée sera déférée au Parquet.

### UN IVROGNE RÉCALCITRANT

Le sieur Vanrysse Alphonse, âgé de 21 ans, de nationalité belge, domicilié à Ingelmunster (Belgique) rue de la Station qui se trouvait en état d'ivresse dans la salle d'attente de la gare, a outragé l'agent de police de service qui lui faisait une observation. Appréhendé il s'est rebellé contre le représentant de l'autorité. Procès-verbal a été dressé contre lui, par M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement.

### FEU DE CHEMINÉE

Samedi à 20 heures 30, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Louis Dumez, négociant en vins, 148, rue de Roubaix.

Les pompiers se sont rendus sur les lieux et ont éteint le feu très rapidement.

### ADJUDICATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE RETRAITE

La Commission administrative des Hospices de Tourcoing a adjugé hier, à 15 heures, les travaux de construction de la Maison de Retraite qui sera érigée avenue Lafayette.

La séance est présidée par M. Masurel-Leclercq ordonnateur-adjoint, assisté de MM. Pierre Deborcher, Louis Fentrie, Louis Vandevenne et Henri Lefebvre, administrateurs ; Jules Lahousse, secrétaire-économe ; Eugène Robayes, receveur.

Le dépouillement des soumissions a donné les résultats suivants :

**Premier lot.** — Terrassement et maçonnerie : Adjudicataire, M. J. Bourgeois, avec 19 % de rabais.

**Deuxième lot.** — Charpente-menuiserie. Adjudicataire, « La Laborieuse » d'Armentières, avec 33 %.

**Troisième lot.** — Plomberie, étuves : Adjudicataires, MM. J. Gallet, à Tourcoing et Léopold Bruyneel, à Tourcoing, également, avec 27 %.

**Quatrième lot.** — Adjudicataires, MM. Louis et Fernand Inglebert, à Tourcoing, avec 33 %.

**Cinquième lot.** — Carrelages : Adjudicataire, « Les Carrelages Réunis », à Tourcoing, avec 31 %.

**Sixième lot.** — Pierres et marbres : Adjudicataire M. Léon Georges, à Tourcoing avec 20 %.

**Septième lot.** — Ferronnerie : Adjudicataire, grille Jeanne, à Tourcoing, avec 33 %.

**Huitième lot.** — Plomberie : Adjudicataire M. Planquart Paul à Forêtmont, avec 67 %.

### NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort, à l'âge de 64 ans, de M. Lucain Thiebaut, père du Maréchal des logis-chef de gendarmerie, M. Thiebaut Fernand.

Ses funérailles auront lieu Lundi 1er Mars.

Réunion à la maison mortuaire, 118, rue des Plats, à 8 h. 15.

Après la cérémonie, le corps sera conduit à la gare et dirigé sur Dargnies (Somme) où il sera inhumé.

Nous adressons à sa famille nos condoléances émues.

### L'HARMONIE DU POINT CENTRAL

La musique du Point-Central se prépare à fêter au mois de mai prochain le 40e Anniversaire de sa fondation.

Cette Société formée en fanfare en 1886 connut pendant de longues années la prospérité et ses succès aux concours de Fresne, Maisons Laffitte, Denain, furent la juste récompense de ses éminents directeurs, MM. Brutin, L. Lahousse, Casnier, Aleçon, Auguste Desoubrie.

L'activité des présidents : MM. Gœman, Devallez, Avet, Ch. Ritz, P. Catteau, avec la collaboration précieuse, des professeurs, MM. Derbaudringhien, Victor et Léonard Bataille permit à de nombreux jeunes gens du quartier de devenir des as dans l'art musical et placèrent la fanfare au rang qu'elle occupa jusque juillet 1914.

Après l'armistice ces dévoués se remirent à l'œuvre, et en septembre 1924, une collaboration très soutenue permit aux nouvelles énergies de s'organiser. La confiance dans le succès renaissait ; aux pionniers de la première heure, MM. J. Verdonck, M. Derbaudringhien, O. Delplanque, G. Delebarre, A. et Ch. Ritz, venaient se grouper des anciens de la fanfare des Amis Réunis, MM. J. Delahousse, A. Marquette, P. Brandt, et des clarinettes des mieux appréciés, MM. J. Desmettre et F. Diéricq. La musique du Point-Central reprenait vie, mais l'effort était des plus grand, le recrutement des musiciens très laborieux, la caisse vide. Toutes ces difficultés furent vaincues et le Pont-Central se regroupa en Harmonie.

Son siège actuel est rue du Blan-Seau, 3, où des cours gratuits de solfège et d'instruments ont lieux sous la direction des professeurs F. Diéricq, J. Verdonck, J. Desmette, A. Delplanque, J. Delahousse, les élèves y viennent nombreux et assidus.

Dans son assemblée générale du 7 janvier la Commission fut composée comme suit : président d'honneur, M. Pierre Flipo-Masurel ; président actif, Ch. Ritz ; vice-président, J. Desmette ; chef, P. Diéricq ; sous-chef, J. Verdonck ; secrétaire, G. Delebarre ; secrétaire-adjoint, Ch. Vanderhaegen ; trésorier, M. Debaudringhien ; archiviste, A. Delplanque ; garde matériel, J. Delehouse ; porte-drapeau, G. Castelain ; commissaires, V. Blazé, R. Brandt, F. Degacker, J. Prévost, C. Florin, P. Dubar, A. Mulleman.

Les fêtes anniversaires auront lieu en plein accord avec le Comité d'honneur. La présidence active fut confiée au dévoué M. Ch. Ritz, l'as des fêtes populaires. Rien ne sera négligé pour donner à ces réjouissances le plus d'éclat possible. A cette occasion, nous verrons défiler le vieux drapeau de la fanfare au côté du nouveau de l'Harmonie. Un appel est fait près des anciens persuadé qu'il sera entendu, la plus franche camaraderie leur est assurée.

Présageons à ces fêtes, le succès qu'elles méritent, ce sera la récompense de l'actif comité, qui dès maintenant se met à la besogne et dont la ténacité égale la persévérance.

### THÉATRE MUNICIPAL

Jeudi 4 mars, aura lieu au Théâtre municipal de Tourcoing la création d'un ravissant opéra-comique en un acte : « Le Tonnelier ». Cet ouvrage fut créé à Paris le 28 septembre 1761 sur la scène de l'Opéra-Comique. C'est le compositeur Reuchsel qui a reconstitué et harmonisé ce petit chef-d'œuvre, qui sera un vrai régal pour tous les amateurs de bonne et saine musique.

Le spectacle commencera par « La Fille de Madame Angot », opéra-comique en trois actes, musique de Ch. Lecocq.

La location s'ouvrira mardi matin, comme d'usage.

### AMICALE SÉVIGNÉ

Les sociétaires sont informées qu'elles peuvent retirer leur carte de 1926, celle-ci donnant droit à des réductions au Théâtre municipal et dans quelques autres autres salles de spectacle. La trésorie se tient à la disposition des membres de l'Amicale à l'Institut Sévigné, rue des Ursulines, tous les vendredis de 18 heures à 19 heures 30 jusqu'au 26 mars. Passé ce délai les cotisations seront recouvrées par la poste aux frais des sociétaires.

— Les réunions de la Chorale en vue de l'exécution d'un chœur à la fête du 18 avril se font tous les mardis à 19 heures, aux Fraternelles Scolaires, rue de la Blanche-Porte.

### GROUPE DES POILUS D'ORIENT

Le Congrès régional annuel aura lieu à Roubaix le dimanche 7 mars, et la Commission insiste pour que les poilus Tourquennois y assistent en grand nombre.

Un banquet par souscription dont le prix a été fixé à 20 francs clôturera ce Congrès.

Les membres du groupe désirant prendre part au banquet sont priés de se faire inscrire chez Reumaux pour le mercredi 3 mars, afin que les camarades de Roubaix puissent être prévenus en temps utile.

Pour tous ceux qui assisteront au Congrès, rassemblement au siège, café Reumaux, à 9 h. 15, départ en tramway à 9 h. 30, formation du groupe à 10 heures, café Verdonck, 12, place de la Gare à Roubaix.

La Commission espère que son appel sera entendu et que le groupe de Tourcoing donnera en cette occasion une preuve nouvelle de sa vitalité.

### FUNÉRAILLES CIVILES

Tous les libres-penseurs et sympathisants sont invités à assister aux funérailles civiles de la petite Gisèle Favorel, enlevée à l'affection de ses parents à l'âge de un mois et dix-sept jours.

Assemblée à la maison mortuaire, aujourd'hui à 14 h. 45, rue de Madagascar, 27.

### A L'ABATTOIR

Du 15 au 21 février, il a été abattu à l'abattoir public : 51 bœufs, 37 taureaux, 49 vaches et génisses, 72 veaux gras, 9 petits veaux, 80 moutons, 154 porcs, 12 chevaux.

Quantités déclarées : Pour la ville, 54.829 kilos ; pour l'extérieur, 19.387 kilos ; viande de cheval, 3.318 kilos.

Prix moyen de la viande par entier et par demi : Gros bétail, 8,50 à 10 fr. le kilo ; veaux gras, 13 à 15 fr. le kilo ; moutons, 11 à 12 fr. le kilo ; porcs, 13 fr. le kilo.

Le service d'inspection a saisi 199 kilos de viande reconnue impropre à la consommation.

## LINSELLES

### ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE

L'Association Amicale avait organisée dimanche, en son Foyer, un concert suivi de bal. C'est devant une salle archi-comble que se déroula le beau programme mis sur pied par les Anciens élèves.

Le public applaudit successivement MM. Vandeputte, chanteur qui sait mêler le sentiment à la diction et à la justesse ; Leveugle, comique militaire, dont la seule entrée fit naître ses sourires ; Mme et M. Couque, duettistes accomplis ; enfin notre Luc, jovial et endiablé, qui fit résonner la salle des rires les plus francs.

M. Mullet, notre dévoué président, prononça une allocution toute remplie de marques d'estime, vis-à-vis de ceux qui soutiennent notre Association. Il annonça que l'école était actuellement dotée d'un cinéma qui servira à la fois aux œuvres scolaires et post-scolaires. Il remercia à ce sujet M. Décamps, maire de Linselles, qui accueille toujours, avec une égale bienveillance, les idées de progrès qui lui sont soumises. L'exposition de l'organisation d'un spectacle artistique, fin avril, est le don de plaire à l'auditoire. Ce discours fut chaleureusement applaudi.

Le tirage de tombola donna les numéros gagnants suivants : 19 — 188 — 131.

Un bal animé clôtura la fête.

Nos félicitations à l'orchestre Debacker ainsi qu'à notre accompagnatrice, Mlle Mullié, de Bondues.

En résumé, bonne journée. L'Association vit et prospère.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le 14 mars, le service des contributions indirectes, percevra à la Mairie, de 9 à 11 heures, l'impôt sur le chiffre d'affaires des contribuables non bénéficiaires du forfait.

## NEUVILLE-EN-FERRAIN

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu au local habituel jeudi prochain 4 mars à 15 heures précises.

ETAT-CIVIL. — Publication. — Charles Verne, et Claire Spiegels, dévideuse.

## HALLUIN

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le chiffre d'affaires sera perçu les mardi 2 et mercredi 3 mars, aux lieu et heures habituels.

## BONDUES

NOURRISSONS. — Jeudi prochain 4 mars à 14 h. 30, aura lieu la Consultation des Nourrissons.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Vanbelle René, chemin St-Georges. — Lefebvre Béatrice, au Cabu.

*Publications.* — Labit Julien et Roger Germaine. — Grimonprez Paul et Delespierre Olga.

## HALLUIN

A LA PHILHARMONIE. — Le lundi 8 mars, la Philharmonie d'Halluin organise un grand bal qui aura lieu dans la salle des Combattants, rue Emile-Zola, à 7 h., suivi d'une grande tombola.

Entrée, 1 fr. Les tickets d'entrée serviront pour la tombola.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Georgette Léon, rue Saint-Pierre, 70. — Emile Vanoverschelde, rue du Midi, 6. — André Coone, rue Henri Carette, 26. — Thérèse Delafosse, 74, rue de Lille. — Nadia Deneweth, rue du Midi 54. — Yvonne Dubus, rue Jean Jaurès, 61. — Liane Bultynck, rue Saint-Pierre, 52.

Décès. — Edouard Quidousse, 77 ans, chemin d'Eau, 3. — Polydore Opilins, 71 ans, rue Saint-Pol, 34. — Henri Merchier, 74 ans, chemin du Triez-Caillou.

# EN BELGIQUE

## MENIN

### LA PROTESTATION DES OUVRIERS MENINOIS CONTRE LE MOUVEMENT FASCISTE

Le Comité central du parti ouvrier belge, section de Menin, prépare pour mardi 2 mars, à 7 heures du soir, dans la salle des fêtes de la Maison du Peuple, un grand meeting public.

Les citoyens Julien Doms, député de Louvain et Auguste Debunne, député et bourgemestre de la ville, exposeront d'une façon précise le danger menaçant du mouvement fasciste et l'urgence de l'organisation d'une milice rouge de défense.

L'Harmonie Ouvrière « De Plicht » se réunira à 6 heures 30 à la Maison du Peuple, pour réception des orateurs.

Que les ouvriers et ouvrières de la ville assistent en géand nombre à cette manifestation.

CONCERT ARTISTIQUE AU PROFIT DES INONDÉS. — L'orchestre de l'Ecole de musique donnera le lundi 8 mars, à 6 h. 30 du soir, dans la salle Saint-Michel, rue Royale, un concert artistique sous la direction de M. Robert Vantieghem, avec le concours de Mlle Lydie Degraepe.

On peut se procurer des cartes d'entrée à l'Ecole de musique.

Ce concert est organisé au profit des inondations.

## :: Le drapeau des fifres scolaires et la réception de la Société au siège de la "Fédération des Amicales laïques" :: ::

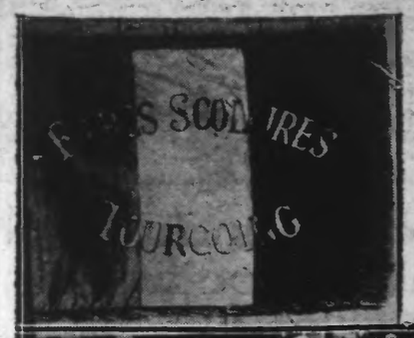

Notre jeune groupe scolaire des Petits Fifres, réorganisé depuis quelques mois, a fait hier sa première sortie sous la direction de son chef, M. Scalbert, accompagné de la dévouée Fanfare « Les Intimes » et de la Clique des tambours et clairons scolaires. Partis du Gymnase municipal à 10 h. 15, ils se sont rendus chez leur président, M. Jules Parsy, rue de Guironnet, de là au Foyer des Amicales laïques, 57, rue du Haze. Ils y furent reçus par les membres de la Fédération des Amicales laïques et de l'Union Post-Scolaire, représentés par MM. Prot., inspecteur primaire ; Armand Wagnon, président des Amicales laïques ; Armand, secrétaire général de l'Union post-scolaire ; Labbe, proviseur de Lycée ; Rémy Parsy, président de la préparation militaire ; Alexis Parsy, délégué de l'administration municipale à l'Instruction publique ; les conseillers municipaux ; la commission des Amicales laïques ; l'Union post-scolaire ; les délégués cantonaux ; les directeurs et directrices d'écoles ; les Amis de l'école laïque.

### LA REMISE DU FANION AUX PETITS FIFRES

C'est au dévoué président des Amicales laïques de Tourcoing que l'honneur a été donné de remettre à notre jeune phalange le fanion tricolore portant comme inscription en lettres d'or « Fifres scolaires, Tourcoing ». Tous nos petits furent émerveillés de voir ce magnifique emblème qui portera les lauriers de la Fédération laïque de Tourcoing dans toutes les fêtes où il sera représenté.

En le remettant au groupe, M. Armand Wagnon leur dit en ces termes : « C'est avec une grande satisfaction et une légitime fierté que je vous remets ce fanion, don de deux généreux laques, que je remercie et salue bien sincèrement. Ce drapeau, emblème de nos Fifres scolaires, sera toujours tenus à l'honneur par les jeunes, j'en suis persuadé. Sur ce terrain, une occasion se présente actuellement pour vous faire valoir, c'est de participer aux grandes fêtes laïques qui se dérouleront à Douai, les jours de Pâques. Là, pous pourrez prendre vos « premières armes », avoir votre « baptême du feu » au contact de cette foi laZque si ardente, qui ne manquera pas de vous faire apprécier, applaudir et couvrir de lauriers ».

M. Wagnon remercie ensuite tous les amis et sympathisants d'être venus à cette belle manifestation laïque, la rénovation de la section des fifres.

Les anciens se souviennent avec plaisir de leurs airs entraînants qui agrémentaient les sorties et excursions de nos écoles et tout particulièrement le voyage de la mer de nos lauréats du certificat d'études primaires. Ils étaient alors une filiale de notre clique, soutenus dans leurs aubades par la fanfare « Les Intimes », toujours prête à donner son gracieux concours aux démonstrations laïques. Il termina en adressant des félicitations à ceux qui par leur dévouement ont remis sur pied la section des petits fifres, MM. Désiré Scalbert et Louis Gernez, deux amis dévoués à nos œuvres laïques, à qui nous adressons toute notre bienveillante reconnaissance.

M. Jules Parsy, le jeune et dévoué président de la section, rappela à son tour ce qu'était avant-guerre cette petite phalange scolaire.

Il remercie M. Wagnon, le sympathique président des Amicales laïques d'avoir bien voulu en personne remettre ce précieux emblème, qui encouragera sans nul doute nos jeunes fifres. Déjà, avec le concours de quelques amis dévoués, nous avons pu leur offrir un magnifique béret avec les armes de notre ville et bientôt notre belle phalange sera dotée d'un joli costume qui fera l'ornement de tous.

Il félicita aussi les chefs expérimentés, le camarade Scalbert, dont l'éloge n'est paus à faire et Louis Gernez, le dévoué instituteur.

Et il ajoute : Soyez persuadé, cher président, que nous ferons l'impossible pour que cet emblème demeure toujours sous l'égide de votre belle Fédération des Amicales, qui ne fera que renforcer toutes nos œuvres post-scolaires qui ont fait de tout temps la renommée de notre belle cité tourquennoise.

Un vin d'honneur fut ensuite offert aux dévoués laïcs et l'on but aux fifres, à l'école laïque et à la ville de Tourcoing républicaine et sociale.

# Jeux & Education Physique

*BOXE*

### A TOURCOING

#### LE GALA DE BOXE DE L'ECOLE DES SPORTS

L'Ecole des Sports de Tourcoing a inauguré samedi soir, salle du Gymnase Municipal, rue de Gand, la reprise des galas pugilistes. Les quelques centaines de spectateurs qui assistèrent à une réunion fort intéressante et applaudirent chaleureusement les beaux exploits des athlètes.

Souhaitons que les prochaines réunions amèneront un plus grand nombre de spectateurs afin que encouragés, les dirigeants des trois clubs tourquennois puissent nous donner les véritables galas d'il y a quelques années et satisfaire ainsi les nombreux amateurs de boxe que compte notre ville.

Les décisions de l'arbitre, M. Voisin, de Roubaix, furent toutes bien accueillies. M. Decraene, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais de la F.F.B. était présent. M. Declercq remplissait le rôle de chronométreur ; MM. Screve, Lannoy et Van Waterloo, remplirent les fonctions de juges pour les deux derniers combats.

**En 8 rounds de 2 minutes**

1er combat. — Biard, élève de Vandekerkove, bat Vanhée, élève de Masure, aux points.

Briard, quoique plus léger que Vanhée, prend de suite l'avantage, qu'il accentuera à chaque round. Son gauche est particulièrement dangereux.

2e combat. — Bazin, élève de Vandekerkove, bat Pottier, élève de Dubus, aux points.

Ce match-revanche fut extrêmement intéressant. Belle exhibition des deux boxeurs. Bazin l'emporte dans le corps à corps. Les 4e et 6e rounds sont nettement à son avantage.

**En dix rounds de 2 minutes**

3e combat. — Duforeau, élève de Vandekerkove, bat Dewinter, élève de Lannoy, par abandon au 1er round.

Combat mené rondement, Duforeau cogna sans arrêt et obligea Dewinter à abandonner au bout d'une minute de lutte !

4e combat. — Briand, élève de Vandekerkove, bat Géret, élève de Masure, par abandon au 5e round.

Briand attaqua avec vigueur, mais Géret encaisse bien et évita les mauvais coups. Au 5e round, Géret reçoit un dur crochet à l'estomac qui le fit abandonner.

5e combat. — Batling Laurent, élève de Dubus, bat Testelin, élève de Vandekerkove, par k.-o. au 3e round.

Dès le 1er round, Testelin, l'estomac durement labouré, va à terre pour 7 secondes. Le match n'est qu'une suite de coups à corps et le gong sauve Testelin au 2e round. A la 3e reprise, le nègre toucha fort à l'estomac et à la mâchoire. Testelin tomba knock-out.

**Match-revanche en 10 rounds de 3 minutes**

*Meulebroucke*, de Courtrai, champion des Flandres, bat aux points Dujardin, de Tourcoing, élève de Vandekerkové.

Ce match, extrêmement intéressant à suivre, captiva toute l'assistance. Deux boxeurs tout à fait différents. Dujardin, scientifique, léger, trouva devant lui un terrible cogneur qui prit l'avantage dans les corps à corps. Dujardin aurait changé la décision s'il avait évité ce jeu et combattre à distance.

Le meilleur aux 1er et 2e rounds, Dujardin fut désavantagé aux autres ; il paraît ébranlé à la fin du 5e. Mais ce jeune boxeur fut remarquable de courage. Deux fois, il alla à terre au 7e round, deux fois encore au 8e. L'arbitre compta 6 secondes, puis 9 secondes à la 6e reprise. Chaque fois, Dujardin se releva. Il attaqua encore au 10e round où le champion belge l'envoya au tapis pendant 8 secondes, mais il ne put que gagner aux points.

C'est une véritable ovation qui fut faite au Tourquennois, dont le beau courage émerveilla l'assistance et c'est sur ce combat que se termina cette intéressante soirée.

*ESCRIME*

### FÉDÉRATION DES AMICALES DE ROUBAIX

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Adrien Mangnier, membre de notre salle, s'est classé second au concours de spécialité d'armes qui eut lieu hier, à la citadelle de Lille.

Etant donné le nombre imposant de concurrents, nous tenons à adresser toutes nos félicitations à ce jeune, qui, par ses performances obtint un classement des plus honorables.

LA FÊTE DE L'ACADÉMIE DES SPORTS WATTRELOSIEN. — Le Comité des Fêtes de la rue des Champs, dont le siège est 52, rue des Champs, à Wattrelos (Crétinier) invite instamment les forains à venir s'installer le 28 mars prochain à l'occasion de la grande fête d'escrime et de gymnastique organisée par l'Académie des Sports de Wattrelos et qui se dérouleront dans l'important quartier du Crétinier.

A cette grande fête plus de 40 sections d'escrime y participeront. Le Comité a également reçu l'adhésion des Sociétés suivantes : Les Accordéonistes du Laboureur ; Les Bigophones du Crétinier ; La Fanfare Ouvrières d'Herseaux ; la Clique de l'Humanité de Wattrelos ; les sections de gymnastique d'Herseaux ; de l'Amicale Turgot de Roubaix ; des Pupilles de l'Humanité de Wattrelos ; l'Union Française de Roubaix ; L'Avenir Ouvrier d'Herseaux, etc., etc.

**Le Comité des Fêtes.**

# DANS L'ENSEIGNEMENT

### ELECTIONS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

La Section du Nord du Syndicat National des Instituteurs nous communique :

« La Section du Nord du Syndicat National des Institutrices et des Instituteurs de France et des Colonies présente aux suffrages des Institutrices et des Instituteurs du Nord Mme Déghilage, Mlle Marçais, M. Cailliéret conseillers sortants. Elle leur adjoint M. Paul Machy instituteur-adjoint à Lille depuis Octobre 1925, qui a passé le reste de sa carrrière en Flandre comme adjoint ou comme titulaire d'école et qui connaît à fond les aspirations et les besoins des ruraux.

Les collègues qui ont accordé leur confiance aux trois conseillers sortants savent que leurs intérêts ont toujours été défendus avec la plus grande énergie et le plus complet dévouement.

Il en sera de même dans l'avenir s'ils sont réélus et l'appoint de la forte et précise documentation de M. Machy leur sera précieux.

Les programmes et profession de foi communs ainsi que tous articles documentaires seront publiés au bulletin de la section et envoyés aux électeurs à bref délai.

Le Syndicat National des Instituteurs groupe 80.000 adhérents et voit ses effectifs augmenter de jour en jour.

Il est le seul groupement d'Instituteurs qui fait partie de la Fédération des Fonctionnaires, (il en constitue le plus fort noyau) qui après avoir fait relever les traitements a mis sur chantier la révalorisation des traitements et l'indemnité mobile. Il est le seul faisant partie de l'Entente Universitaire qui groupe les représentants des trois ordres d'enseignements.

Il est le seul adhérent à la C.G.T. conférée dont le délégué à la Commission Trépont, Dubreuil, a toujours soutenu de ses votes les revendications des Instituteurs, notamment quand notre Secrétaire Général, Roussel, a voulu emporter le plafond de 12.000 fr.

Il est est le seul a avoir les représentants directs dans les grandes commissions et auprès du Gouvernement.

A l'heure où certaines catégories de fonctionnaires s'emploient à empêcher l'équitable repéréquation que nous poursuivons il est d'un intérêt vital de montrer aux pouvoirs publics que les membres du corps enseignant primaire s'unissent de plus en plus pour faire un bloc compact qui s'opposera de toutes ses forces à toute action qui tendrait à faire des Instituteurs des fonctionnaires « au rabais ».

Toutes les voix qui n'iront pas aux Candidats du Syndicat National seront exploitées par ceux qui discutent nos droits comme un désaveu de la campagne commencée et à continuer, pour nous faire accorder la place qui nous revient d'après nos titres et les services que nous rendons.

Le secrétaire général de la Section :
Paul DEGHILAGE.

Les candidats : J. DEGHILAGE, B. MARÇAIS, F. CAILLIERET, P. MACHY.

# COLOMBOPHILIE

### UN CONCOURS AU PROFIT DES MUTILES DU TRAVAIL DE ROUBAIX

Nous apprenons qu'un Comité vient de se former chez Ch. Crépin, 1, rue Darbo, à Roubaix, en vue d'organiser un concours de pigeons-voyageurs au profit des Mutilés du Travail de Roubaix.

L'organisation en sera impeccable, et les amateurs qui y participeront sont assurés que de très nombreux et beaux lots seront répartis entre les lauréats.

Ce concours sera donné sur Saint-Just, le jeudi 22 avril prochain ; il aura lieu dans le petit rayon et sous le règlement du Cercle Union et le jeu de poules sera celui de La Concorde. Tout le produit en sera versé intégralement à La Fédération des Mutilés du Travail (Section de Roubaix), qui en fera la répartition entre ses membres.

Le Comité fait appel dès maintenant au bon cœur des industriels, commerçants, Compagnie d'assurances et particuliers, et les invite à remettre leur obole pour ces victimes du travail.

Les dons, espèces, marchandises, etc., sont reçus au siège, 1, rue Darbo, à Roubaix. Les colonneux sont également invités à participer nombreux à ce concours qui leur permettra, tout en pratiquant leur sport favori, de venir en aide aux Mutilés du Travail.

# LA VIE OUVRIERE

## CAISSE DE SECOURS de la Bourse du Travail Cégétiste

**Rue de Guisnes, TOURCOING**

Depuis le 1er janvier, la Caisse de Secours de la Bourse du Travail fonctionne normalement et les secours sont alloués aux membres ayant leur stage accompli.

Depuis cette date, les adhérents ont en leur possession tous les articles du règlement adoptés lors de la réunion constitutive. Nous conseillons très aimablement nos membres de lire attentivement ce règlement : ils s'éviteront des déplacements inutiles à la Bourse du Travail pour réclamer des secours auxquels ils n'ont pas droit, entr'autres lorsqu'ils sont accidentés du travail.

A titre d'indication, nous publions un extrait du règlement, afin d'éclairer les camarades membres de la Caisse de Secours :

Art. 5. — Pour avoir droit aux secours énumérés ci-dessous, il faut être rigoureusement en règle de ses cotisations à la Caisse de Secours.

En plus, pour tout retard de paiement de la cotisation syndicale, une attestation écrite du secrétaire de l'organisation intéressée sera exigée.

Art. 6. — Le malade n'aura droit à toucher les secours notifiés à l'article 7 qu'à partir et à compter du huitième jour de la maladie (dimanches y compris).

Art. 7. — *Secours aux malades.* — Tout syndiqué remplissant les conditions prévues à l'article 5 a droit, s'il devient malade, sur présentation au bureau de la Caisse de Secours d'un certificat médical, à une indemnité journalière de 5 francs durant 22 jours et 6 francs les 8 autres jours (dimanches compris). Il suffira, dès que l'on est malade, *de faire ou d'adresser une déclaration verbale* ou écrite au siège de la Caisse de Secours (Bourse du Travail).

Faire parvenir ensuite un certificat médical délivré gratuitement par les docteurs (décision de leur syndicat médical.)

Art. 8. — Le paiement des secours de maladie cesse de plein droit du jour où l'intéressé a repris l'exercice de sa profession, ou du jour où il se livre à un travail continu quelconque, ou encore du jour où le certificat médical le déclarera guéri.

Art. 9. — En cas de doute sur la prolongation de la maladie, la Commission administrative de la Caisse de Secours peut exiger un nouveau certificat médical que l'intéressé est tenu de lui fournir à ses frais sous peine de suspension partielle ou totale de ses secours.

Art. 10. — En aucun cas, le nombre des journées d'indemnités pour les secours de maladie ne pourra dépasser le chiffre de 30 dans un espace de 12 mois.

Le syndiqué n'aura droit de nouveau aux secours de maladie qu'après une nouvelle période d'une année de cotisations à son syndicat et à la Caisse de Solidarité.

Si un membre devient malade pendant une période de chômage, et s'il touche l'indemnité prévue dans ce service, il se fera rayer de la liste des chômeurs et inscrire sur celle de la Caisse de Secours pour maladie. Il n'est pas permis de toucher en même temps les secours de chômage et ceux de maladie.

Art. 11. — *Secours au décès.* — Une somme de 100 francs est allouée aux ayants droit directs au premier degré de tout syndiqué décédé à condition cependant que le syndiqué ait plus d'une année de présence et de cotisations au syndicat et à la Caisse de Secours.

Par ayants droit directs au premier degré, il est entendu qu'il ne s'agit que du veuf, de la veuve (femme ou compagne du foyer), des orphelins de la personne décédée, du père, de la mère du décédé célibataire, à l'exclusion totale de toute autre parenté.

Art. 12. — *Secours d'accouchement.* — Toute femme ou fille en couches, si elle a au moins un an de présence au syndicat et à la Caisse de Secours et à jour de ses cotisations, recevra, sur le vu d'un certificat d'accouchement ou bulletin de naissance, une indemnité de 100 francs.

Toutefois, elle ne pourra obtenir de secours de maladie durant les six mois qui suivront son accouchement.

Il est également entendu que si des secours de malade lui avaient été accordés, quelques mois avant l'accouchement, elle touchera quand même son indemnité de femme en couches, mais l'intervalle de six mois prévu pour avoir droit de nouveau aux secours de malade sera prolongé d'une durée correspondante à celle existant entre les dates des derniers secours de maladie et ceux obtenus pour l'accouchement.

*Dispositions diverses.* — En aucun cas, les syndiqués touchant des secours de la Caisse de Solidarité ne pourront être exonérés du paiement de leurs cotisations.

Art. 14. — Tout membre qui cessera de faire partie du syndicat de sa profession, soit par démission ou exclusion, ne pourra plus adhérer à la Caisse de Solidarité de la Bourse du Travail et, par voie de conséquence, perdra tous droits sur les cotisations qu'il aura versées antérieurement.

Le paiement des secours a lieu tous les samedis, de 9 heures à 11 h. 1/2, et de 2 h. 1/2 à 6 heures, au Bureau de la Bourse du Travail.

L'intéressé doit se présenter muni de sa carte du syndicat de la C. G. T. et du livret de la Caisse de Secours de Solidarité de la Bourse du Travail.

NOTA. — L'apurement des comptes se fera — conformément aux statuts — à la fin du trimestre et une assemblée générale de tous les adhérents à la Caisse de Secours aura lieu dans le courant du mois d'avril.

Le secrétaire : Ernest DELOBELLE.

# GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

### LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
### SECTION TOURQUENNOISE

La Section se réunissait hier, dimanche, à son siège, « Café de l'Isly », rue de Tournai, 29.

Devant un auditoire très attentif, le citoyen Paillet, professeur au Lycée de Lille, a exposé la « Politique du Pétrole » avec une logique impeccable et une documentation des plus complètes.

Son exposé, clair, précis et d'allure scientifique mérite tous nos éloges.

Pour lui, parmi les causes des guerres actuelles, les plus importantes, sont les causes économiques. Comme le disait avec à-propos Anatole France « On croit se battre pour des idées, on se bat pour des industriels ». On est en effet mené à la tuerie par les trusts qui possèdent des capitaux et une puissance si importants, que les gouvernements eux-mêmes ne sont que des pantins dont ils tirent les ficelles. Parmi ces trusts, les plus puissants sont certainement ceux du pétrole, et, de leurs dissentiments peuvent naître des occasions de conflit que nous devons tous redouter.

La conférencier nous parla doctement du pétrole et de ses sous-produits, en particulier du mazout il montra le rôle primordial du pétrole dans la vie actuelle. Il insista particulièrement sur l'utilisation du pétrole sous forme d'essence pour les automobiles et les avions, et sous forme de mazout, résidu de sa distillation, pour les grands navires et les locomotives, grâce au moteur Diesel.

Vu les avantages de cette huile minérale, une révolution s'est opérée dans l'industrie où elle concurrence avantageusement le charbon. Après avoir cité les pays producteurs de pétrole, il nous exposa les conditions de son exploitation ; productions au puits, transport et vente qui nécessitent un outillage de plus en plus perfectionné. Toute cette industrie est dans les mains de trusts puissants, maîtres du marché modial. Il les étudia successivement : le Standard Oil, aux Etats-Unis, dont le capital était en 1923, de trois millions de dollars ; la Rotschild, l'Anglo-Persian Oil et la Royal Dutch Shell, compagnie anglo-hollandaise qui possède un milliard de dollars de capital. Après avoir posé ces prémisses, il nous entretint de la politique du pétrole aux points de vue national et international. Les Sociétés pétrolifères appuyées par leurs gouvernements respectifs ont créé des rivalités internationales. Le Mexique, tranquille jusqu'au jour où il découvrit des gîtes d'huile minérale, est en proie à des guerres civiles où les assassinats politiques et les coups d'Etats militaires jouent un grand rôle.

Les grands Etats du monde ont dû s'approvisionner en pétrole pour assurer l'indépendance de leur industrie. L'Angleterre qui n'a pas de pétrole chez elle est fort peu d